

FICHE POINT INSPECTION A04

DÉCLARATION DE L'INTENTION D'APPOSER LE PP

Référence réglementaire

Règlement (UE) 2016/2031 du 26 octobre 2016 : article 66 points 2c, 5 et 6

Exigence

Sont concernés les opérateurs professionnels producteurs ou revendeurs devant ou voulant apposer leur propre passeport phytosanitaire.

Déclarer l'intention d'apposer le PP pour tous les types de marchandises, familles, genres ou espèces de végétaux devant circuler avec passeport phytosanitaire

Ce qui est contrôlé

- Pour l'ensemble des végétaux devant circuler avec PP, une demande d'apposition de PP est faite¹
- Dans le cas d'envoi en zone protégée, pour les végétaux concernés, la déclaration de l'intention d'apposer le PP-ZP est effectuée
- Les modifications par rapport à la dernière déclaration sont à déclarer avant le 30 avril de l'année en cours

Ce qui est attendu

Non-conformités constatées	Actions correctives
Aucune déclaration de l'intention de délivrer le PP	Déclarer sans délai son intention de délivrer le PP pour les périmètres de végétaux concernés (web)
Oubli de déclarer l'intention d'apposer le PP pour certains périmètres de végétaux	Déclarer sans délai son intention de délivrer le PP pour le/les périmètres de végétaux manquant listés dans le rapport d'inspection
Oubli de déclarer l'intention d'apposer un PP ZP	En cas d'intention d'envoyer des végétaux soumis en zone protégée feu bactérien, faire une demande officielle en utilisant le document spécifique avant le 1 ^{er} avril de l'année n-1 En cas d'intention d'envoyer des végétaux dans d'autres zones protégées, faire la déclaration sans délai
Refus délibéré de déclarer son intention de délivrer un PP	Déclarer sans délai son intention de délivrer le PP pour les périmètres de végétaux concernés (obligation réglementaire)

¹Voir le tableau « Mémo_besoin_ADPP » disponible ici : https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Memo_besoin_ADPP_v2-2_cle4a1c95.pdf et en cas d'impossibilité de faire la déclaration par téléprocédure veuillez contacter le SRAI